

Adresse de retour

Nom, prénom
"[Rue, numéro (boîte)]"
[0000 Commune]

Notre référence
DMK/OD/ST

Date
01/07/2019

Compteur numérique électricité et/ou gaz naturel : adresse de raccordement

EAN E : xxxxxxxxxxxxxx EAN G : xxxxxxxxxxxxxx

Chère cliente, cher client,

Depuis le 1er juillet 2019, toute la Flandre doit être obligatoirement équipée d'un compteur numérique pour l'électricité et le gaz naturel. Notre contractant TEA se présentera prochainement chez vous à cette fin. Le remplacement de vos compteurs est gratuit et prend environ une heure.

Quand passerons-nous ?

Notre contractant TEA a planifié le remplacement de votre compteur le **jj/mm/aaaa entre x h et xx h**. (numéro de référence XXXXXXXX et code PIN XXXXX).

Cela ne convient pas ? Prenez un nouveau rendez-vous en surfant sur www.fluvius.be/afspraakdigitemeter ou en utilisant le code QR, et vous serez redirigé directement vers la plateforme de rendez-vous de TEA. Vous pouvez également joindre TEA par téléphone au 03/747 91 91.



Les techniciens qui viennent remplacer votre/vos compteur(s) sont munis de ce logo et d'un **badge d'identification de Fluvius**.



Lors de l'installation, vous recevez un **mode d'emploi contenant des informations pratiques** sur votre/vos nouveau(x) compteur(s) numérique(s) ou compteur(s) à budget numérique(s). Vous trouverez également plus d'informations sur www.fluvius.be/digitemeter, www.fluvius.be/digitalebudgetmeter ou www.digitemeter.be.

Au verso de ce courrier, vous trouverez également quelques **informations pratiques** pour préparer l'installation de votre compteur numérique.

Cordialement,

Travailler chez vous en toute sécurité

Nous venons chez vous pour réaliser les travaux prévus. Nous le faisons toujours de manière sûre. Garder une distance de 1,5 mètre, porter un équipement de protection individuelle (masque buccal, gants,...) et se laver les mains avant et après chaque visite d'un client sont les règles de base. Vous pouvez également y contribuer en tant que client. Gardez toujours une distance de 1,5 mètre, portez un masque buccal, dégagez le passage jusqu'à l'endroit où les travaux sont réalisés et ouvrez les portes, afin que nos techniciens touchent le moins de poignées de porte possible. Si nécessaire, le technicien délimitera l'espace de travail où vous n'êtes pas autorisé à pénétrer en tant que client. Si un technicien estime que la situation de travail n'est pas sûre, il peut arrêter son travail.

Vous avez des panneaux solaires ?

- Nous conservons le solde final du compteur classique et le réglons avec le solde du nouveau compteur. Vous ne perdez donc pas votre surplus de production.
- Lors du remplacement du compteur, vous pouvez passer gratuitement au tarif unique (ou inversement). Veuillez noter que dans ce cas, un règlement suivra et tout surplus de production sera perdu. Le changement après le remplacement du compteur coûte 10,20 €, TVA de 21 % incluse.

Vous avez un compteur à budget actif ?

- Au moment du remplacement, vous recevez une documentation complète contenant toutes les informations nécessaires.

Informations pratiques

- Tenez compte d'éventuelles **coupures d'électricité ou de gaz** pendant les travaux.
 - N'utilisez en aucun cas **l'ascenseur**.
 - Évitez autant que possible d'ouvrir **le réfrigérateur et le congélateur**.
 - N'oubliez pas que vous ne pourrez pas faire fonctionner votre **porte de garage électrique**.
 - Nous vous conseillons d'éteindre complètement les **appareils électroniques/électriques sensibles**, tels que les ordinateurs (ne pas les mettre en veille, mais, par exemple, débrancher la prise).
 - Ensuite, n'oubliez pas de régler à nouveau **l'heure** sur vos appareils électroniques ou dispositifs de réglage.
- L'emplacement du compteur doit être facilement accessible pour les travaux sur le compteur. Dégagez donc l'espace devant le compteur afin que le technicien puisse travailler facilement. Il se peut qu'il faille retirer un coffret que vous avez placé autour de votre ancien compteur. Si Fluvius y procède, le coût de l'enlèvement sera pris en charge par Fluvius.
- La chaudière de chauffage central doit être inspectée conformément à l'article 8 de l'arrêté du Gouvernement flamand du 8 décembre 2006 relatif à l'entretien et au contrôle d'appareils de chauffage pour le chauffage de bâtiments ou pour la production d'eau chaude utilitaire. Dans ce cas seulement, Fluvius prend en charge le coût éventuel du redémarrage et de la reprogrammation de la chaudière.

Le(s) compteur(s) et les coffrets de compteur doivent être exempts de capteurs, de caméras ou d'autres éléments extérieurs. Nous vous renvoyons vers le fournisseur pour le nouveau raccordement éventuel.

Cadre légal

Les dispositions légales concernant le déploiement des compteurs numériques en Flandre sont reprises dans **l'arrêté du Gouvernement flamand du 17 mai 2019 modifiant l'arrêté relatif à l'énergie du 19 novembre 2010, en ce qui concerne le déploiement de compteurs numériques**.

Vous recevez le présent courrier parce que l'installation à l'adresse de raccordement mentionnée appartient à un groupe cible qui doit recevoir un compteur numérique de manière anticipée.